

# Ville-Santé OMS : une approche écologique de la santé en milieu urbain

- Le concept et son origine
- Le programme européen
- Exemple de mise en œuvre locale : le cas de Genève
- D'autres approches et perspectives
  - L'Amérique (*le Canada en particulier*)
  - L'Afrique

## Définition de la santé

La santé est un état de ***complet bien-être physique, mental et social***, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. La possession du meilleur état de santé qu'il est capable d'atteindre constitue l'un des droits fondamentaux de tout être humain.

(Constitution de l'OMS, juin 1946)

# Les déterminants de la santé



Dahlgren, G. (1995) *European Health Policy Conference: Opportunities for the Future. Vol. 11 – Intersectoral Action for Health* Copenhagen: WHO Regional Office for Europe.

S2D



Centre Collaborateur de l'OMS

Healthy Cities Phase V  
WHO Collaborating Institute



UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE

Institut des sciences de l'environnement  
Groupe de recherche environnement et santé

# Ville-Santé : une approche socio-écologique de la santé

**Améliorer la santé publique = Agir en priorité sur les déterminants de la santé, notamment :**

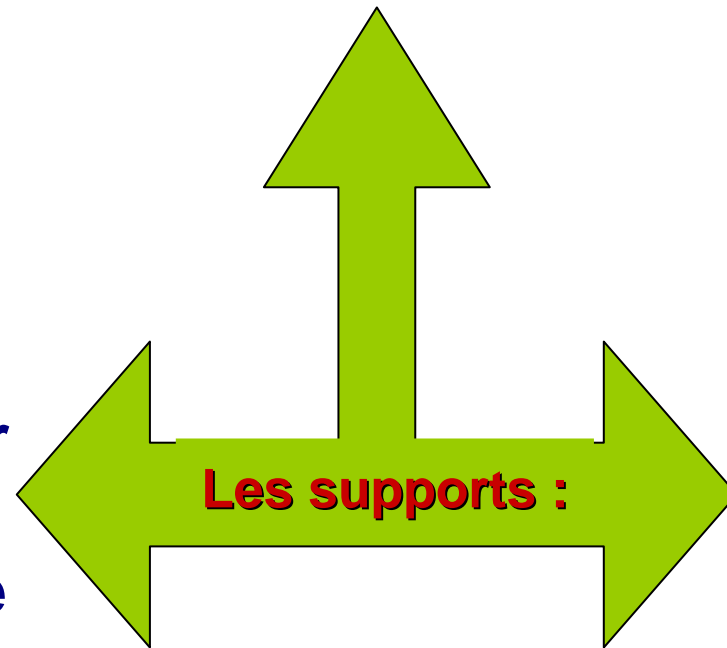
- **Les conditions de vie (logement, nourriture, transport...)**
- **Les conditions de travail**
- **La qualité de l'environnement physique, social et culturel.**



# Les supports du concept Ville-Santé

La stratégie de « la Santé pour tous »  
de l'OMS

Le programme  
Agenda 21 pour  
le dévelop-  
pement durable



La Charte  
d'Ottawa pour la  
promotion de la  
Santé

# Définition de la Ville-Santé

Une ville qui

**crée,**

**améliore constamment**

**l'environnement physique et social**

**et qui développe les ressources humaines permettant aux personnes d'être utiles les unes aux autres et de développer au mieux leurs potentialités**

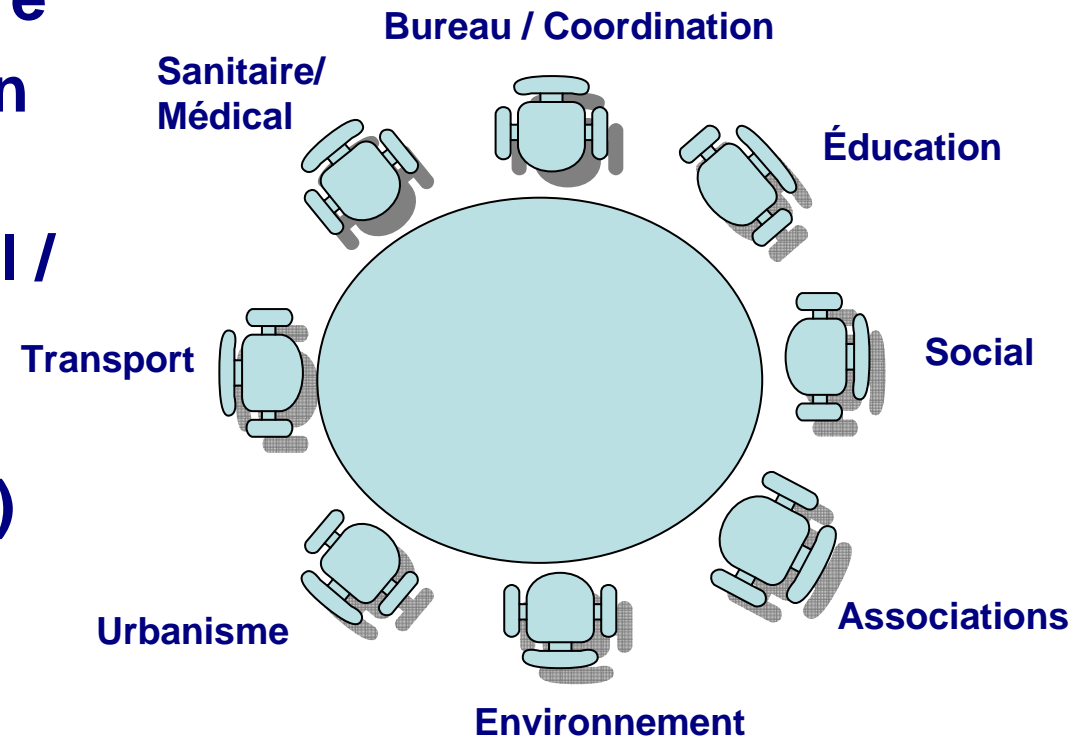
- La notion de Ville-Santé implique 3 caractéristiques :
  - ✓ Intersectorialité (pour l'action, interdisciplinarité pour la recherche)
  - ✓ Participation (des élus, des professionnels, des habitants)
  - ✓ Partenariat

## Villes-Santé OMS en quelques mots

- Ce n'est pas une ville qui a atteint un niveau particulier en matière de santé (indépendant du niveau initial)
- C'est une ville qui a fait de l'amélioration de la santé de ses habitants une priorité
- Pour concrétiser cet **engagement politique explicite** dans la durée, il est exigé
  - ⇒ un **processus** et une **structure adéquate** mis en place (comité intersectoriel, bureau du programme)
  - ⇒ des **changements institutionnels** effectués (nouvelles méthodes de travail, réorganisation des services)
  - ⇒ des **actions novatrices** réalisées

# Les conditions nécessaires

- Engagement du Maire
- Un co-ordinateur / un élu pilote
- Comité intersectoriel / comité de pilotage
- Un plan (avec priorités et objectifs)
- Un rapport annuel



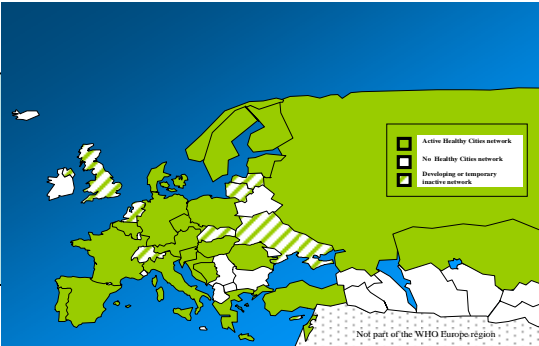
# Les niveaux de Villes-Santé en Europe

Ville

Villes santé  
*1300 villes*

Pays

Réseaux nationaux V-S  
*25 pays*



Région OMS

Réseau européen  
des Villes Santé  
*78 villes-pilote (Phase IV)*

Réseau européen  
des réseaux nationaux



Healthy Cities Phase V  
WHO Collaborating Institute



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

Institut des sciences de l'environnement  
Groupe de recherche environnement et santé

## Les 5 phases du réseau-pilote de l'OMS-Europe

- Phase expérimentale (1987-1992)
- Phase II (1993-1997)
  - ⇒ Profil de santé
  - ⇒ Plan de santé
- Phase III (1998-2002)
  - ⇒ Plan de développement sanitaire
  - ⇒ Lutter contre les inégalités en matière de santé
  - ⇒ **Intégration avec les Agenda 21 locaux**
- Phase IV (2003-2008)
  - ⇒ Aménagement urbain sain
  - ⇒ Activité physique et alimentation
  - ⇒ Vieillir en bonne santé
  - ⇒ **Évaluations d'impact sur la santé**
- Phase V (2009-2013)
  - ⇒ Santé et équité dans toutes les politiques locales

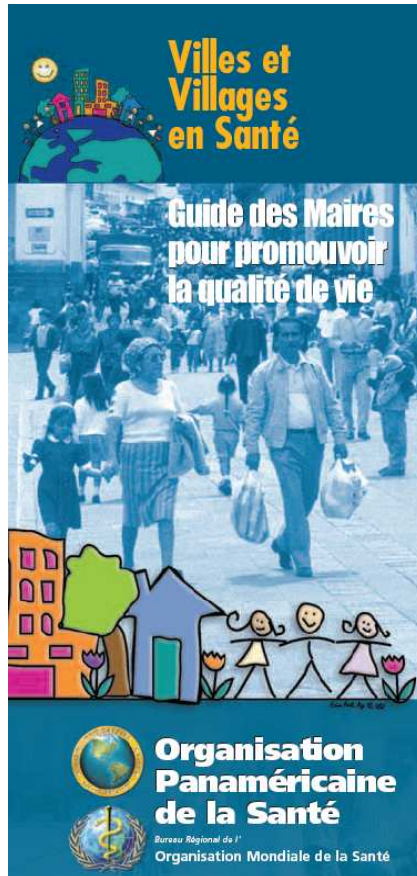
# Agenda 21 / réseau Villes-Santé OMS : l'option genevoise

- Se focaliser sur la problématique santé et environnement
- Reprendre et développer au niveau genevois les 3 thèmes principaux du PAES de la Confédération
  - ⇒ Nature et bien-être
  - ⇒ Mobilité et bien-être
  - ⇒ Habitat et bien-être
- Compléter par des priorités locales

## **Les 7 actions du volet Villes-Santé de l'Agenda 21 cantonal (2003-2006)**

- λ Promotion communautaire de la santé et de la qualité de vie dans les quartiers**
- λ Alimentation saine et équilibrée**
- λ Lutte contre la sédentarité et promotion de l'activité physique**
- λ Habitat, santé et bien-être**
- λ Tabagisme passif dans les lieux publics**
- λ Le bruit et les jeunes**
- λ Prévention des traumatismes dus aux accidents de la route (sécurité routière durable)**

## QU'EST-CE QUE LA STRATÉGIE DES VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ? *(diapo emprunt PAHO)*



- Promouvoir la santé auprès des personnes et des communautés dans les milieux où l'on étudie, travaille, joue, aime et vit
- Forger et renforcer un pacte social entre les autorités locales, les organisations communautaires et les institutions des secteurs public et privé
- Utiliser des approches de planification locale et de participation sociale dans la gestion, l'évaluation et la prise de décision

Une municipalité se dirige vers la santé lorsque ses dirigeants politiques, ses organisations locales et ses citoyens s'engagent à lancer un processus d'amélioration permanente et progressive de la santé et de la qualité de vie de tous ses habitants

Healthy Cities Phase V  
WHO Collaborating Institute



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

Institut des sciences de l'environnement  
Groupe de recherche environnement et santé

# Villes-Santé en Afrique

- **Initiative Villes-Santé** promue par une série d'ateliers régionaux
- **Déclaration de Libreville (août 2008) : 1<sup>ère</sup> Conférence panafricaine pour l'environnement et la santé**
- **Atelier Ville-Santé de Libreville – quelques uns des cas présentés**
  - assainissement des eaux pluviales (Yaoundé)
  - épidémie de choléra (Douala)
  - installation de toilettes publiques (Maroua)
  - marché (en plein air) « santé » (Brazzaville ; Pointe Noire)
  - déchets plastiques (Rwanda)
- **Le cas de l'Algérie**
  - gestion des déchets
  - habitat illégal
  - morsures de scorpions

